

Licence professionnelle Assistant chef de projet informatique

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant chef de projet informatique. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039103

HAL Id: hceres-02039103 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039103v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Assistant chef de projet informatique

Université de Bordeaux



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle spécialité Assistant chef de projet informatique (ACPI) est portée par le département Informatique de l'IUT de Bordeaux. Elle est ouverte depuis 2004 sous un autre intitulé : « Systèmes d'information » et sous la dénomination actuelle, ACPI, depuis 2007. Elle est l'une des deux spécialités de la licence professionnelle « Systèmes informatiques et logiciels » avec DAWIN (Développeur d'applications web et images numériques). Un tronc commun assez large existe entre les deux formations. Ce tronc commun contient notamment les compétences managériales et la programmation. Deux modalités sont proposées pour cette formation: initiale et apprentissage, mais ces deux dernières années, seul le parcours en apprentissage a pu ouvrir faute d'étudiants. Les deux spécialités sont donc relativement indépendantes bien que conservant ces contenus en commun.

L'annexe descriptive au diplôme insiste sur la gestion de projet informatique et sur les technologies .NET et J2EE. Les objectifs de la formation sont de former des généralistes capables de maitriser différents aspects de la gestion de projet, encadrement, communication et aussi les problématiques de la sécurité et de la maintenabilité du logiciel.

Avis du comité d'experts

Le détail des contenus d'enseignements n'est pas fourni. Les seules indications fournies reposent sur la liste des enseignants avec leurs domaines d'intervention. Les bases de données avancées, la gestion de projet et les méthodes agiles figurent au programme.

En nombre, les intervenants professionnels extérieurs représentent environ 40 % des enseignants de la formation, ce qui dénote un bon niveau de professionnalisation. Toutefois, les volumes horaires n'étant pas fournis il nous est impossible de connaître ce pourcentage en volume. Les enseignants-chercheurs du LABRI (Laboratoire Bordelais de Recherche Informatique) sont également très présents dans le corps enseignant de la formation.

La licence ACPI est complémentaire de la licence *DAWIN* plus orientée vers le Web, portée par le même département. Une licence informatique généraliste existe aussi au sein de l'Université de Bordeaux et une autre à l'Université de Pau.

La formation est globalement attractive. Les effectifs sont actuellement de 28 étudiants en apprentissage mais marquent une baisse assez sensible comparée aux années antérieures (45 étudiants en 2011-2012 et 38 étudiants en 2012-2013), du fait du manque d'étudiants en formation initiale, ce qui a conduit à la fermeture de ce régime d'inscription, et peut-être d'un certain rééquilibrage en faveur de la spécialité *DAWIN*. Le taux de réussite est très satisfaisant, de l'ordre de 90 % et les poursuites d'études limitées (10 %).

L'insertion professionnelle semble très bonne, les taux de diplômés en emploi stable étant de 92 % pour la promotion 2008-2009 et de 100 % pour celle de 2009-2010. La durée d'accès à l'emploi n'est pas stipulée. Pour les diplômés de 2012-2013, il y a 86 % de diplômés en emploi et 14 % en recherche d'emploi. Pour cette même promotion il est indiqué un taux de 50 % de cadres et de 50 % de techniciens parmi les personnes en emploi, les CDI représentent 83 % des emplois et les CDD 17 %. Les postes occupés par les anciens diplômés ne sont pas détaillés mais leur secteur d'activité est majoritairement les Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII) avec des chiffres de 67 % en SSSI pour la promotion 2012-2013 et de plus de 80 % en SSII pour les deux promotions précédentes.

Un conseil de perfectionnement de la formation se réunit chaque année. Il est chargé de s'assurer du bon positionnement de la formation, de proposer des évolutions dans les contenus ou le rythme d'acquisition des connaissances et aussi de proposer des actions permettant de mieux faire connaître la formation. Les comptes rendus ou préconisations de ce conseil ne sont pas fournis ni détaillés.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Cette place est peu significative au niveau licence professionnelle mais on peut noter une participation importante d'enseignants-chercheurs de 27ème section à la formation.
Place de la professionnalisation	Le nombre d'intervenants professionnels extérieurs est important (40 %) et des représentants de syndicats professionnels participent au conseil de perfectionnement. Les informations en volumes horaires d'enseignements ne sont pas fournies
Place des projets et stages	Un stage obligatoire de 16 semaines représentant 22 crédits européens (ECTS) et des projets tuteurés comptant pour 8 ECTS totalisent la moitié des crédits de la formation. Ceci est conforme à la réglementation, bien que le coefficient attribué aux projets semble un peu réduit.
Place de l'international	Il n'y a pas d'ouverture à l'international de cette formation, ce qui n'est pas inhabituel pour une licence professionnelle
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre de candidatures est très satisfaisant, entre 120 et 160 avec un taux de sélection entre 20 et 30 %. Malgré ce grand nombre de candidatures, un groupe en formation initiale n'a pas pu être constitué ces dernières années, laissant donc supposer que soit la qualité de ces candidatures n'est pas assez bonne, soit la formation n'est pas assez attractive et les candidats préfèrent au final d'autres formations.
	Les candidats proviennent essentiellement de formations de type DUT ou BTS à dominante Informatique. On note entre trois et cinq étudiants provenant d'autres formations sur les trois dernières promotions soit entre 8 et 17 %. Le dossier pointe l'augmentation du nombre d'étudiants en provenance du cycle licence (L2 ou L3) comme un objectif d'amélioration à atteindre. Il n'y a pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite ni d'unités d'enseignements d'homogénéisation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Une salle spécialement équipée, la Salle création informatique pour étudiants (SCREEN) est utilisée pour certains travaux pratiques et projets. La plate-forme de cours en ligne Moodle n'est pas employée.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation et les coefficients des différentes UE ne sont pas précisés en dehors des projets et stages.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce suivi est surtout réalisé à l'occasion des projets tuteurés et à l'aide du carnet de bord de l'apprenti. Un enseignant référent est désigné pour chaque apprenti.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de l'Université. Il réalise une enquête annuelle au taux de réponse satisfaisant (entre 60 % et 70 %)

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement avec des enseignants et des représentants des milieux professionnels. Les comptes rendus ou préconisations de ce conseil ne sont pas fournis ni détaillés. Il n'y a aucune évaluation systématique des enseignements par les étudiants qui est mise en place, ce qui est regrettable

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- Une formation attractive en alternance.
- Une formation efficace à la gestion de projet et à la qualité logicielle.
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles:

- Le manque de données précises (quantitatives) sur les unités d'enseignements ne permet pas d'apprécier l'adéquation avec les objectifs de la formation.
- Il y a peu ou pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- L'usage de la plateforme numérique de l'Université devrait être mis en œuvre pour les enseignements de la formation.

Conclusions:

Il s'agit d'une formation fortement professionnalisante, répondant à une demande importante au niveau professionnel et bénéficiant d'une solide attractivité. Il serait bon de mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants et de développer certains dispositifs de suivi des étudiants et de l'acquisition de leurs compétences. L'usage de plates-formes numériques pourrait notamment être accru. Le manque de données factuelles et d'analyse dans le dossier est très regrettable.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.